

**Département de la Corrèze  
Commune de SAINT AUGUSTIN**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-025**

**Séance du 28 avril 2026**

**Date de convocation :**

20 avril 2026

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Représentés : 1

Votants : 11

Exprimés : 11

Votes Pour : 11

Votes Contre : 0

Le 28 avril 2026 à 20H30, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

**Présents :** Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Lameyre, De Azevedo, Guillemin et Mmes Monédière, Géraudie, Sauge-Maison, Martinie

**Absent :** Mme Lebriez (a donné pouvoir à Mme Martinie)

Madame Sylvie Sauge-Maison a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : Souscription à un emprunt au Crédit Agricole**

Mr le Maire explique aux membres du Conseil Municipal la nécessité de financer le projet d'achat d'un tracteur à l'aide d'un emprunt. Vue la proposition du Crédit Agricole.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- De recourir à un emprunt d'un montant de 100 000 € pour le financement de l'achat d'un tracteur
- D'approuver les caractéristiques principales de cet emprunt :
  - Durée : 7 ans
  - Taux : fixe à 3,91%
  - Modalités de remboursement : annuités
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt ainsi que tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.
- De préciser que les crédits nécessaires au remboursement seront inscrits chaque année au budget communal.

**Le Maire.  
M. AUBOIROUX**

